CONDITIONS.

SIX PIASTRES PAR AN—payable six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrerages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis publient en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les feront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, CORSAIRE, capitaine BAGLEY, partira du *Rail-Road* tous les Dimanches, à 9 heures du matin, et reviendra dans la même soirée. Il partira également du *Rail-Road* tous les Mercredis, à 9½ heures du matin, pour Madisonville, et de là, en remontant la rivière, il ira à un mille de Covington, et sera de retour ici le lendemain Jeudi.

Ce bateau ayant été acheté expressément pour faire les voyages du lac, continuera à l'avenir à faire le trajet entre Covington, Madisonville et la Nouvelle-Orléans. Dans l'intervalle des jours de passage, le propriétaire du bateau se chargera de remorquer les cajeux de bois, planches et autres matériaux.

Les personnes qui voudraient passer sur ce bateau le Dimanche, sont requises de se trouver au Rail-Road, à huit heures et un quart du matin, pour entrer dans les charriots.

Le soussigné sollicite respectueusement l'encouragement du public.

23 août—6m WM. BAGLEY.

LIGNE DE PAQUEBOTS!

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, *composée des navires suivans*, vient d'être établie.

LES DEPARTS SERONT COMME SUIT :

NAVIRE LOUISVILLE,
CAPITAINE PRICE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Novembre,	13 Octobre,
5 Février,	28 Décembre.
20 Avril,	13 Mars,
5 Juillet,	28 Mai,
20 Septembre,	13 Août.

NAVIRE NASHVILLE,
CAPITAINE RATHBONE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Décembre,	28 Octobre,
20 Février,	13 Janvier,
5 Mai,	28 Mars,
20 Juillet,	13 Juin.
5 Octobre,	28 Août.

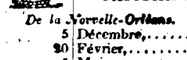

NAVIRE NATCHEZ,
CAPITAINE REED.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Décembre,	13 Novembre,
5 Mars,	28 Janvier,
20 Mai,	13 Avril,
5 Août,	28 Juin,
20 Octobre,	13 Décembre.

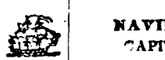

NAVIRE CRÉOLE,
CAPITAINE PAGE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Janvier,	28 Novembre.
20 Mars,	13 Février,
5 Juin,	28 Avril,
20 Août,	13 Juillet,
5 Novembre,	28 Septembre

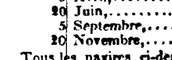

NAVIRE HUNTSVILLE,
CAPITAINE STODDART.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Janvier,	13 Décembre.
5 Avril,	28 Février,
20 Juin,	13 Mai,
5 Septembre,	28 Juillet.
20 Novembre,	13 Octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à New-York, absolument pour nos voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capitaines expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur, en montant et en descendant le fleuve, et à plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. *Pour frêt ou passage*, s'adresser à

FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

POUR PITTSBURG, *Et tous les ports intermédiaires.*

Le bateau à vapeur TRENTON, capitaine Hart, partira pour les susdits ports vendredi, 15 du courant à 10 heures du matin. Pour frêt ou passage, ayant de bons ménagemens, s'adresser à bord ou à

14 fév TOURNE & BECKWITH. rue de la Nouvelle-Orléans, No. 15.

POUR ST. MARTINVILLE, ATTAKAPAS,
Et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur VERMILLON, capit. Delahoussaye, maintenant en chargement, vis-à-vis la rue Gravier, et partira demain matin, 8 du courant, à 9 heures. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à

7 fév GRAY, DURRIVE & CO, rue de Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR LA MOBILE.

La goélette de la ligne des packets MAGNOLIA, capitaine Webb, partira positivement du chemin à coulisse, samedi, 16 courant, à 10 heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à

14 fév TOURNE & BECKWITH, rue de la Nouvelle-Levée, No. 14.

POUR LA MOBILE.

La goélette SARAH, capitaine Stark, est prête à recevoir du fret en face les magasins Bleus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou chez

14 fév TOURNE & BECKWITH, rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR LE HAVRE.

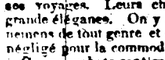

Le brick tout neuf et fin voilier GEORGE GARDNER, capitaine Hartford, ayant engagé la majeure partie de son chargement, fera voile sous peu de jours. Pour frêt ou passage, s'adresser à

12 fév JULES LE BLANC, ou HARRISON, BROWN & CO.

POUR BOSTON.

Le beau brick très fin voilier doublé et chevillé en cuivre JOHN A. ROBB, capitaine Bennett, partira immédiatement et est prêt à aller prendre un chargement à la côte. Pour frêt ou passage, ayant de très beaux emménagemens, s'adresser à bord, au-dessous du chemin à coulisse, ou à

28 janv HARRISON, BROWN & CO, rue Royale, No. 117.

POUR BOSTON.

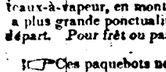

Le brick A. I. AVIS, capitaine Thompson, est maintenant en chargement et partira sous peu de jours. S'adresser à

28 janv LINCOLN & GREEN.

POUR LA MOBILE.

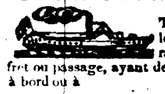

La goélette LOUISIANA, vis-à-vis le Rail-Road, est prêt à recevoir du fret, et partira sous peu. S'adresser à

28 janv TOURNE & BECKWITH, rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR MATAMORAS.

La goélette PEARL, capitaine Choate est prête à recevoir un chargement pour le dit port. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

5 fév CARRIERE & BORDUZAT, rue St. Louis, No. 11.

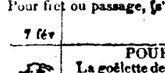

A VENDRE—La goélette pilot-boat EAGLE, du port de 53 tonneaux, construite à Baltimore en 1829, des meilleurs matériaux; elle est doublée et chevillée en cuivre, ses voiles sont presque neuves; elle est d'une marche remarquable, et de premier ordre. Pour les conditions, s'addresser au capit. Etchberger, à bord, ou à

3 fév. HARRISON, BROWN & CO. Rue Royale, No. 117.

POUR NANTES,

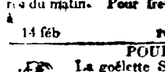

Le brick ROMULUS, capitaine MORAN, partira le 12 du courant. S'adresser à bord ou à

4 fév J. MAGER.

POUR LIVERPOOL.

Le navire de première classe CHS. HENRY cap Wellen, est maintenant prêt à recevoir un chargement. S'adresser à

2 fév LINCOLN & GREEN.

A VENDRE, A FRÉTER OU A LOUER.

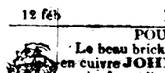

Le brick CANADA, capitaine Knight, fin voilier doublé et chevillé en cuivre, construit à Baltimore, de 277 tonneaux. Il est en excellent état et propre à tout voyage. S'adresser à bord, au bas du pont no. 18, ou chez,

30 jan HARRISON, BROWN & CO. rue Royale, no. 117

RECEMMENT reçu, 60 caisses de citrons frais, et 14 barils de petits biscuits, à vendre par

10 jan. LINCOLN & GREEN.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. LE CARPENTIER & CO.

Il sera vendu à la Bourse Hewlett, jeudi, le 21 courant, à midi, ONZE TERRAINS, situés à la proximité du Canal et du Bassin Carondelet, savoir:

SIX TERRAINS, dans l'îlet renfermé par les rues St. Louis, Marais, Toulouse et Villeré, et désignés par les numéros 1 à 6, d'après le plan tiré par le voyer de la ville, qui est déposé à la Bourse.

Le No. 1, terrain de l'encoignure, mesure 25 pieds 7 pouces de face, à la rue Toulouse, sur 106 pieds 6 pouces 7-8 de profondeur, et face à la rue des Marais.

Le No. 2, mesure 25 pieds 6 pouces de face, à la rue Toulouse, sur 106 pieds 6 pouces 7-8, de profondeur, et attenant au No. 1.

Le No. 3, attenant au No. 4, mesure 32 pieds de face à la rue des Marais, sur 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur.

Le No. 4, mesure 32 pieds de face à la rue des Marais, sur 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur, et attenant au No. 5.

Le No. 5, mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue des Marais, sur 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur.

Le No. 6, mesure 47 pieds, 11 pouces 4-8 de face à la rue Villeré, sur 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur.

DE PLUS,

CINQ TERRAINS,

Situés dans la *rue Conti*, entre les rues Villeré et Robertson, et désignés sur le même plan, par les numéros 1, à 5, savoir:

Le No. 1, mesure 25 pieds 6 pouces de face, à la *rue* Conti, sur 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur.

Le No. 2, attenant au No. 1, mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Conti, sur 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur.

Le No. 3, attenant au No. 2, mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Conti, sur 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur.

Le No. 4, attenant au No. 3, mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Conti, sur 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur.

Le No. 5, attenant au No. 4, mesure 25 pieds 10 pouces et demi de face à la rue Conti, sur 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur.

Ces terrains sont de mesure anglaise, et sont avantageusement situés, et très convenables pour le commerce, vû la proximité qui existe entre la ville et leur situation.

Conditions—6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés par Louis Féraud, not. pub., aux frais des acquéreurs. 6 fév—13

HABITATION MOSSY EN TERRAINS.

Le soussigné prend la liberté d'informer le public qu'ayant été maintes fois sollicité pendant les années précédentes de diviser en terrains de ville son beau bien de campagne qui sous le rapport de la situation est vraiment "unique", cédant enfin à la demande réitérée des personnes désireuses d'en acheter et de s'y établir, et pensant que le temps est maintenant venu où l'intérêt public requiert que cela se fasse, il en a conséquemment formé un plan sur une grande échelle, assisté de M. Joseph Pilié, voyer de la ville, et l'offrira en vente par TERRAINS, à l'encan, à la Bourse de Hewlett, le mercredi 27 du courant, à midi, à un, deux et trois ans de terme, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Il serait inutile de m'étendre au delà de cette annonce pour mes concitoyens en général, mais pour l'instruction d'un grand nombre d'étrangers qui se trouvent actuellement parmi nous, je dirai de plus que le bien maintenant divisé en terrains de ville, est situé sur la rive droite du fleuve Mississipi, précisément en face de la ville de la Nouvelle-Orléans, (depuis le marché aux légumes jusqu'à la Douane), que cette situation n'a pas d'égale en beauté dans tout le voisinage de la Nouvelle-Orléans, et qu'elle possède de nombreux et grands avantages; la ville et le hâvre de la Nouvelle-Orléans sont en face et frappent la vue du premier coup d'œil, ainsi que le fleuve et les faubourgs (qui offrent un aspect magnifique et délicieux.) Le hâvre y est excellent et sous le rapport de la sécurité des navires est de beaucoup supérieur à celui de la Nouvelle-Orléans, en ce qu'il est garanti par sa rive et sa position des vents les plus dangereux, et qu'il possède une côte saine avec de l'eau d'une profondeur suffisante pour les grands navires, qui en conséquence peuvent y déposer, charger et décharger leurs cargaisons avec une grande facilité, et le temps n'est pas éloigné où dans les magasins et entrepôts de ce côté, il sera déposé une grande partie des produits du vaste intérieur de notre territoire.

D'après la situation de cette ville elle ne peut manquer d'avoir un rapide accroissement placée comme elle l'est, entre les deux villes de McDonough et Duvergès, qui l'avoisinent, et dont les rues et avenues doivent se joindre et se correspondre.

Pour donner une valeur élevée et immédiate aux propriétés de l'autre bord du fleuve et engager les personnes aisées à y résider avec leurs familles plutôt que de demeurer du côté de la ville, il ne faudrait que deux grands bateaux-à-vapeur qui traverseraient sans cesse le fleuve d'un bord à l'autre (lesquels bateaux sont sur le point d'être établis,) étaient en activité, quel homme doué de sens commun, quel artisan, quel propriétaire de charrettes, quel manœuvre, dont les affaires sont en ville, achèteraient des terrains où résideraient dans les faubourgs Lafayette et Livaudais (qui demandent une marche de trois milles) dans la boue ou accablés par un soleil brûlant pour aller chez eux et de trois milles pour en revenir, tandis qu'ils pourraient traverser la rivière et être chez eux dans l'espace de 5 minutes. Il n'y en aurait certainement pas un seul. Maintenant même avec les bateaux ordinaires du ferry on la traverse en 6 ou 8 minutes (car elle n'a que 1,200 pieds de largeur) de sorte qu'une personne demeurant de l'autre côté peut quitter la Bourse de M. Hewlett et être chez elle en 7 ou 8 minutes avec la plus grande facilité. Quant à la santé, la fièvre jaune n'a jamais exercé ses ravages de ce côté du fleuve, et la terre y est aussi élevée qu'en quelqu'endroit que ce soit sur ses bords.

Comme ces terrains seront vendus sans réserve pour les prix qui seront offerts, il est rare que l'on rencontre de semblables occasions pour faire de bons placements de fonds. Le plan, qui présente de grands avantages sera exposé à la Bourse sous peu de jours.

Aussi, après la vente de la terre, un atelier de 40 ESCLAVES, m'appartenant, sera vendu à un et deux ans de terme. 8 fév.

PAR ISAAC L. McCOY.

En vertu d'une autorisation de l'hon. Cour de paroisse, il sera vendu à la bourse, jeudi, 14 mars prochain, les esclaves suivants, dont M. Olivier Jackson a fait cession à ses créanciers, savoir:

FREDERICK, âgé de 19 ans, excellent garçon de buvette et domestique de maison.

ARCHY, âgé de 17 ans, do do.

WILLIS, âgé de 14 ans, bon domestique de maison.

MELISSA, âgée de 12 ans do. s'est absentée une fois.

Conditions—6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale. 4 fév

PAR ISAAC L. McCOY.

Il sera vendu, le jeudi, 14 courant à midi, au café de la Bourse, le lot de terre, situé à l'encoignure des rues Poydras et St. Jean, ayant 25 pieds 9 pouces de face sur la première, et 112 pieds 1 pouce de face sur la seconde.

Conditions—$466, 66 payables le 5 mars prochain, $466, 66 le 5 mars 1834, $466, 66, le 5 mars 1835 et la balance comptant. 6 fév

PAR ISAAC L. McCOY.

Il sera vendu, jeudi, 14 courant, à midi, au café de la Bourse,

4 Lots de terre, propres à y bâtir, situés dans la rue Girod, entre les rues Baronne et Carondelet, mesurant chacun 24 pieds de face sur 127 pieds 10 pouces de profondeur avec les constructions qui sont dessus.

Conditions—1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 6 fév

PAR P. DUTILLET.

Il sera vendu, le samedi 23 février 1833, à midi, à la bourse Hewlett, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves, dans et pour cette ville et paroisse; les esclaves suivans, dépendant de la succession de feu Jacques Hardy, h. de c. l. savoir:

WILLIS, nègre américain, âgé d'environ 30 ans.

GEORGES, griffe créole, âgé de 26 ans.

Conditions: Un tiers comptant, un tiers dans quatre mois et un tiers dans huit mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés par L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 19 jan—6,1ps

AVIS.
HOTEL DE LA MARINE
ET DES HABITANS.

Ed. L'HOTE,

TENANT le dit hôtel, a l'honneur de prévenir MM. les habitans de la ville et de la campagne qu'il vient de faire refaire de nouvelles réparations dans ledit établissement, ainsi que dans les chambres de bains, qui resteront fermées jusqu'au 23 du courant, et seront rendues à la disposition du public le 25 dudit mois.

Il n'a rien négligé pour continuer à conserver la confiance qu'il a tâché de mériter jusqu'à ce jour tant pour la tenue de la table, que pour celle des chambres des personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur présence.

Malgré ces grandes dépenses, les prix de l'hôtel sont toujours les mêmes.

Chambre et pension au mois,	$40, 00
Pension seulement,	30, 00
Do. diner seulement,	20, 00
Extra Pensionnaire.	
Déjeûner	0, 50
Diner,	0, 75
Table et logement par jour	1, 50
La table d'hôte au comptant.	
Déjeûner,	0, 50
Diner,	0, 75

11 fév—15

PARFUMERIE FRANÇAISE de qualité supérieure, bougies, et fruits à l'eau de vie, (ayant droit au drawback) à vendre par

HARRISON, BROWN & CO.
9 fév No. 17, rue Royale.

CASSE—40 sacs Casse récemment reçus, et à vendre par

9 fév MEDELICE THOMAS, No. 77, rue de la Levée.

EXCHANGE ON FRANCE, by J. MAGER.

jan 8

ON a l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans, que l'exposition des grands serpents

L'ANACONDA,

Et le BOA CONSTRICTEUR, ou grand serpent de Java, le *plus gros* après l'Anaconda, et dont les habitudes sont tout-à-fait les mêmes, ne le tera plus ouverte que pendant le temps, au coin de la rue Jefferson et de la Levée—l'entrée est dans la *rue Jefferson*.

N. B. On donnera le meilleur prix pour toute espèce d'animaux oiseaux et reptiles étrangers.

Heures de l'exposition, de 10 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir—Prix d'entrée 25 cents, les enfans au-dessous de 10 ans paieront moitié prix. On ne fume pas dans la salle d'exposition. 23 janv.—1m

AVIS INTÉRESSANT.

THÉORIE ET PRATIQUE DE TROIS LANGUES,
(ANGLAISE, FRANÇAISE ET ESPAGNOLE.)

COMPARÉES et facilement apprises, en un petit volume. Prix 75 cents. Se vend chez les principaux libraires de cette ville. 15 jan—1m.

100 Caisses d'olives—50 caisses de vin de Chambertin, 1ère. qualité—50 do. do. Pomard, do. 50 barils de vin de Bordeaux, en vente chez

6 fév JULES LEBLANC, No. 103, rue Royale.

593 PEAUX de bœuf sèches espagnoles; 690 livres vieux cuivre, en débarquement de la goël. Eagle, à vendre par

5 fév. HARRISON, BROWN & CO.

ON demande à louer un jeune nègre ou mulâtre de 15 à 16 ans, au fait du service. S'adresser rue Royale, au coin de la rue St. Philippe. 5 janv.

TRAITES sur Paris, Bordeaux et Marseilles en vente chez

6 fév JULES LEBLANC, No. 103 rue Royale.

VOITURES.—*Reçus par les bâtiments* Saratoga et Huntsville, 3 gigs, un beau stanhope, et une magnifique barouche; et par les dernières arrivages de Philadelphia, une belle voiture, 2 jolis gigs, et une barouche; en vente à bon marché, pour argent comptant ou billets de la ville, chez

5 fév M. WALTON, Rue de la Douane, Nos 12 et 14.

SEL—600 sacs de sel en débarquement de la goëlette Cora et en vente chez

25 jan TOURNE & BECKWITH. Nouvelle Levée, No. 15.

TRAITES sur Paris et New-York, à vendre par

22 janv THEOD. NICHOLET & Co.

BRIQUES—30,000 Briques allemandes, en débarquement et à vendre par

22 janv LINCOLN & GREEN.

EN débarquement et à vendre, 50 bls. vin de Côte Rotie, 125 paniers vin de Pomard, 20 do. Chambertin. S'adresser à JULES LE BLANC. 10 jan No. 175 rue Royale.

A VENDRE au bassin, par les soussignés, bois de chauffage, frêne et chêne; do. pin; briques à feu de Pensacola; do. du lac; brai et goudron; charbon; bois de charpente.

7 fév C. GUESNARD & ALPUENTE.

EXTRAIT D'ABSYNTHE SUISSE, première qualité, grandes bouteilles, à vendre à bas prix, par F. PERRET, rue Toulouse, No. 59.

Aussi: 161 actions de la Banque de Cité. 31 janv

LES soussignés ayant dissous l'association qui existait sous la dénomination de W. Fadeuilhe & co., demeurant l'établissement rue de Chartres, No. 137, à côté de la bourse, sera conduit par W. Fadeuilhe et P. J. Salvetat conduira celui de la rue de la Douane, No. 11, en face de M. Walton, carossier. On trouvera dans les deux établissements, une riche variété de meubles consistant en beaux papiers et bordures, colonnes avec jolis frangas, galons, soie pour lits et sonettes, ornements, fauteuils et chaises en grande variété, mousse, lits de plume et oreillers; d'autres objets.

W. FADEUILHE,
22 jan P. J. SALVETAT.

MAGASIN DE MARBRES DE CHEMINÉE.
Rue Bienville No. 59.

LES soussignés reçoivent des manufactures de New York et tiendront constamment en vente un assortiment générale de montures de cheminée en marbre d'un travail supérieur et des modèles les plus nouveaux, des *meilleurs marbres égyptiens, Italiens, Irlandais et Américains*. Aussi des monument, tombes et pierres tumulaires, des seuils et linteaux moulés simples; des façades de marbres, des pierres de foyers et de limites; du plâtre de Paris; du ciment hydraulique Romain; avec un assortiment superbe de grilles montés en bronze et simples, sur les patrons les plus nouveaux et les plus à comode, avec des trumeaux et garde-feux; le tout à des prix très modérés. Ils ont des ouvriers du premier ordre pour écrire les inscriptions et fixer les ouvrages ci-dessus.

JAMES KAIN.
JOHN STROUD.

De l'ancienne raison de société François & James Kain.
23 janv

AVIS—Attendu que Vincent Hebert, shérif de la paroisse d'Ouest Baton-Rouge, s'est adressé à moi pour annuler les 4 billets suivants, savoir: le premier comme shérif, de $560, souscrit par lui le 21 janvier 1830, conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Ursin Landry ses sécurités; le 2d. comme shérif, de $5000, souscrit par lui le 24 février 1831 conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Victor Hebert ses sécurités; le troisième comme collecteur de taxes, de $4623, *souscrit* par lui le 24 *février* 1831, pour l'année 1830 conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Victor Hebert ses sécurités, et le quatrième comme collecteur des taxes, de $5240, souscrit par lui le 19 janvier 1832 pour l'année 1831 conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Victor Hebert ses sécurités.

Les présentes sont pour donner avis aux personnes intéressées, de déduire leurs raisons par écrit au bureau du Secrétaire d'Etat, dans l'espace de 90 jours après la dernière publication du présent, pour prouver que les dits billets ne doivent pas être détruits et annulés ainsi que les hypothèques y attachées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nlle. Orléans, le 29 janvier, année 1833 et de l'indépendance des Etats-Unis, la 57me.

Par le gouverneur.

A. B. ROMAN.
30 jan—30 Geo. Eustis, Secrétaire d'Etat.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, 189 sacs café de la Havane, *première qualité*; 50 bls. sucre dito. [22 janv] THEOD. NICOLET & Co.

AVIS—Les soussignés ont l'honneur de prévenir leurs pratiques et le public en général, qu'ils viennent de former une société, sous la raison de Barbarin & Hill; ils osent espérer que par le zèle et l'assiduité qu'ils mettron dans les commandes qui leur seront faites, mériter la bienveillance de leurs amis.

Leur demeure est rue de Chartres, No. 135, au *magasin* de R. Hill.

LOUIS A. BARBARIN,
11 jan—1m ROBERT S. HILL.

FOIN.—166 balles Foin du Nord, en débarquement du brick Pleiades, de New York, à vendre par

22 janv FOSTER & HUTTON.

CAFE, 300 sacs café, en débarquement de la goëlette Eagle, de la Havane, à vendre par

22 janv A. QUERTIER et BOUTIN.

DE LA MOURLIERE, rue Royale No 254, a l'honneur de prévenir ses amis et les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, qu'il tient à des prix très *modérés*, toute espèce de *liqueurs françaises, ainsi que* le véritable kirchwasser, et extrait d'absynthe suisse désirant augmenter sa clientelle, il se contentera d'un très modique bénéfice.

On peut lui faire des demandes par lettres; et en indiquant l'adresse par rue et numéro, on sera servi de suite. 23 janv

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté sa boutique de coutellerie au No. 37, *rue* Condé, où il se chargera de faire toute espèce d'instruments de chirurgie, clés pour dentes d'une nouvelle invention. Il nettoie les fusils de munition et autres.

14 jan F. BRIAULT.

J. P. PUTNAM, Chirurgien-Dentiste, de retour en cette ville, et désirant continuer sa profession, a l'honneur d'annoncer qu'il s'est établi rue du Canal, No. 26, entre les rues des Magasins et du Camp, dans la *maison* dernièrement occupée par Madame Hearsey, où il sera satisfait de revoir ses anciens habitués, et toutes les personnes qui auraient *besoin de son ministère*. On le trouvera chez lui depuis 9 heures jusqu'à 5 heures. 1er. jan—6m.

ILa été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, la négresse LORISE, se disant appartenir à M. Sérisée, et le nègre ROBERT, se disant appartenir à Mme. d'Hébécourt. Les propriétaires des dits esclaves voudront bien les réclamer en payant les frais de geole et d'insertion.

11 fév JACQUES CHARBONNET, *shérif.*

MARSEILLES WINE for sale by

22 S MAGER.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. J. DOMINGON.

Il sera vendu, à la bourse de Hewlett, le lundi, 25 *février* 1833, UN TERRAIN, *situé* à l'encoignure des rues Carondelet et Poydras, ayant 60 pieds de face à la première, sur 120 pieds à la seconde. Il existe sur ce terrain une bonne maison en briques, de 4 appartemens, galerie et cabinets, formant encoignure, et une bâtisse en bois servant de cuisine.

Les banquettes ont été nouvellement faites et sont payées.

Conditions—$1700 payables le 23 août 1833, $1241 le 29 janvier 1834, et le reste à un et deux ans, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 9 fév

PAR TRICOU & CANONGE.

Vente d'esclaves et d'habitation, pour règlement d'intérêts en litige.

Il sera vendu à la Bourse Hewlett, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, le samedi 23 février 1833, à midi précis, les Propriétés suivantes:

1°. 29 ESCLAVES, la plupart créoles, et les autres depuis longtemps dans le pays et parfaitement acclimatés, parlant presque tous anglais et français, et bons sujets.

2°. Sur la rive droite, à 7 lieues au-dessous de la ville, huit arpents de TERRE de face, sur 40 de profondeur, avec les prétentions à la *double concession*, bornés à la partie supérieure par l'habitation de M. N. Reggio, et à la partie inférieure par celle de MM. Guérin frères. Il existe sur la dite terre une maison de maître avec cuisine, magasin, remise, et ce lot contient 80 arpents de terres labourables, dont 30 environ sont plantés en souches de cannes à sucre.

Conditions—12 et 18 mois de terme, avec billets endossés à la satisfaction des vendeurs, et hypothèque jusqu'à parfait paiement, et avec la faculté d'escompter à 8 pour cent par an. 12 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

En vertu d'un ordre de l'honorable la Cour des Preuves, il sera vendu, jeudi matin, 21 courant, à 10 heures, à l'Hôtel Franklin, presque au bout du chemin à coulisses, différents meubles appartenant à la succession de feu Thomas Caldwell. 12 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

En vertu d'un ordre de l'honorable la Cour des Preuves, *il sera vendu, Jeudi, 14 mars prochain, à midi*, au café de la Bourse, l'esclave MARY, âgée d'environ ans, dépendant de la succession de feu Thomas Caldwell. 12 fév.

PAR H. J. DOMINGON.

Il sera vendu, le samedi 25 février, à la bourse de Hewlett, à midi,

3 SUPERBES LOTS DE TERRE,

situés rue de la Levée, *entre les rues des Champs-Elysées* et Marigny, attenant à la propriété de M. St. Herman, et maintenant occupée par M. Magnan, forgeron.

Les conditions et dimensions *des dits lots seront annoncés* au moment de la vente. 3 fév.

QUARTIER GENERAL—1re. BRIGADE.
NOUVELLE-ORLEANS, 21 Janvier 1833.

ORDRE NO. 25

1o. En conformité à la loi, la Légion de la Louisiane, s'assemblera pour prise d'armes, inspection et revue, le dimanche 24 février prochain, à 10 heures du matin sur la place d'armes devant le principal.

2o. Le Col. Commandant la Légion est chargé de l'exécution de cet ordre.

25 jan—03 T. SMITH, Brigad. Gén.

Quartier-Général de la 1re. division militaire;
NOUVELLE-ORLEANS, 7 février 1833.

1. L'ordre donné pour la revue du 21 du courant est contremandé, relativement à l'heure et au lieu.

2. La Légion s'assemblera ledit jour, à une heure telle qu'elle puisse être divisée en deux parties égales, dont l'une occupera, à huit heures du matin les terres situées derrière la maison Clark, sur le chemin du Bayou; et l'autre partira de la ville, pour aller attaquer la première, à huit heures et demie. Alors auront lieu les feux et les manœuvres pratiquées dans un combat.

3. Les munitions seront fournies par les magasins de l'Etat.

4. Le colonel commandant la Légion fera son rapport au Quartier-Général, avant le 18, *sur le nombre des compagnies* et l'organisation de chaque parti; après quoi il sera publié de nouveaux ordres concernant les manœuvres.

Par ordre du Brigadier-Général.

9 fév F. GAYARRE, Adjudant.

LANCIERS D'ORLEANS,

LA compagnie montera à cheval, dimanche prochain, 17 du courant, à 8 heures précises du matin, équipement complet, tenu d'hiver, et elle se réunira sur la place Lafayette.

MM. les membres de la compagnie sont invités à être *exacts pour cette sortie*. Par ordre du capitaine,

X LECOURT DE BILLOT,
11 fév maréchal-des-logis-chef.

DRAGONS D'ORLEANS,
ATTENTION!!!

VOUS êtes invités à vous réunir samedi prochain, 16 courant, à 4 heures de l'après midi, à l'Hôtel de Ville, pour affaires concernant la compagnie.

Par ordre du lieutenant en commandant.

13 fév—4 F. PERRET, maréchal-des-logis-chef.

GRENADIERS D'ORLEANS.

LA compagnie prendra les armes dimanche, 24 du courant, à 7½ heures du matin, au lieu du rendez-vous, équipement complet, pantalon et veste bleues.

Par ordre du capitaine.

14 fév D. GUESNON, sergent-major.

BANQUE DE LA CITE,
NLLE ORLEANS, LE 21 JANV. 1833.

LES actionnaires de cette Institution sont prévenus qu'une somme de quinze piastres par action devra être payée le 1er. Mars prochain, ou dans les dix jours suivans, et que d'après la 2de. *section de la Charte*, les actionnaires qui manqueront d'acquitter chacun des termes prescrits pour le paiement des actions, perdront toutes les sommes qu'ils pourraient avoir payées antérieurement.

24 janv H. LAVERGNE, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—PAROISSE JEFFERSON—Cour des Preuves.—Succession de Francisco Mozo, il sera vendu par le juge soussigné, remplissant d'office les fonctions d'exécuteur, le mardi, 5 mars prochain, à l'heure de l'après-midi, à la cour de paroisse du faubourg Lafayette, les esclaves suivant savoir:

PRESCILLA, âgée d'environ 17 ans, et GEORGE d'environ 16 ans. Conditions de la vente, la moitié comptant, la balance à 4 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à paiement finit.

Paroisse Jefferson, 30 janvier 1833.

30 janv—6,d30j J. M. HARANG, juge.

AVIS AUX HABITANS, AUX JARDINIERS
ET AUX AMATEURS DE FLEURS.

Les soussignés agens de
WILLIAM PRINCE ET FILS,
PROPRIETAIRES DU

Jardin botanique Linnéen

à Flushing, près de New-York.

ANNONCENT au public qu'ils recevront tous les ordres qui leur seront adressés par les personnes qui désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines, &a. &a.

Ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactitude et dans le plus bref délai. S'adresser à

DUCONGE & PEYCHAUD,
agents, rue de Chartres, No. 89.

N. B. *On délivrera gratis des Catalogues périodiques.*

28 nov—6m.

GRAINES DE JARDINAGE.

EN débarquement du navire Hanover, un assortiment de graines de jardinage, du jardin Botanique Linnéen de *Wm. Prince & Fils, de New York*. Les habitans et les amateurs seront traités à des prix raisonnables, au magasin de DUCONGE & PEYCHAUD,

15 jan Rue de Chartre, No. 89.

PATTES D'ASPERGE DE CHOIX.

LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, que les Pattes d'Asperges qu'il leur a annoncées sont arrivées et ont été reçues en bon ordre.

Ces pattes proviennent de l'espèce appelée *Géants ou Hollandaise*; les personnes qui désirent s'en procurer feront bien de se présenter immédiatement, ce moment étant le plus